

Plan d'aide aux événements M.I.C.E



Malta
Tourism Authority



GOVERNMENT OF MALTA
MINISTRY FOR TOURISM
AND CONSUMER PROTECTION



4 Millions d'€

L'Office du Tourisme de Malte (Malta Tourism Authority) s'engage à soutenir les professionnels qui organiseront des événements MICE sur les îles maltaises. Ce programme vise à récompenser les clients professionnels venus de l'étranger et les associations organisant un événement MICE à Malte avant le 31 décembre 2022.

01. Introduction

Le MICE est une composante très importante de l'industrie touristique maltaise. Il est connu pour générer une dépense par touriste plus élevée que la moyenne et un trafic touristique important hors saison. La Malta Tourism Authority s'engage à continuer d'investir dans ce segment de l'industrie pour assurer sa reprise et sa durabilité à long terme. Ce programme est lancé avec cet objectif.

Les demandes peuvent être soumises directement par l'entreprise, l'Organisateur Professionnel de Conventions (PCO), les réceptifs agréés (DMC), les hôtels et les entreprises audiovisuelles ayant pour activité principale le MICE (c'est à dire les réunions, les incentives, les conférences et les expositions). Les DMC et les hôtels doivent être agréés par MTA en sa qualité d'autorité désignée pour la réglementation des services et des opérations touristiques sur les îles maltaises.

Une contribution financière sera accordée à chaque participant international prenant part à une réunion, un voyage incentive, une conférence ou une exposition se déroulant à Malte et à Gozo jusqu'à décembre 2022 :

- a. Les événements MICE prouvant qu'un minimum de **800 € (TTC)** par participant est dépensé sur les îles maltaises auront droit à une contribution de **150 € (TTC)** par participant venant de l'étranger.
- b. Les événements MICE prouvant qu'un minimum de **600 € (TTC)** par participant est dépensé sur les îles maltaises auront droit à une contribution de **75 € (TTC)** par participant venant de l'étranger.

1.1. Durée du programme

Les demandes seront prises en compte jusqu'au 1^{er} juin 2022 pour les événements se déroulant avant le 31 décembre 2022 et jusqu'à épuisement des fonds. La demande doit être reçue au plus tard 30 jours ouvrés avant la date du début de l'événement.

1.2. Autorité compétente

Ce programme est dirigé par Malta Tourism Authority.

1.3. Budget

Ce programme représente un budget de 4 millions d'euros. Le soutien sera fourni à la suite de l'événement et sur présentation des pièces justificatives stipulées dans les conditions générales du programme.

02. Conditions Générales

- 2.1. Tout événement ne peut être aidé qu'une seule fois.
- 2.2. Les demandes seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.
- 2.3. La contribution sera versée après l'événement.
- 2.4. La taille du groupe ne doit pas être inférieure à 10 personnes et est basée sur un minimum de 2 nuits sur place.
- 2.5. Le programme de l'événement doit présenter la destination de la meilleure façon possible. La qualité du service et du produit doit toujours être garantie.
- 2.6. Les dépenses liées à l'événement peuvent inclure les coûts liés à l'hébergement à l'hôtel, au transport sur place, aux repas, aux excursions, aux activités de team-building, à la production d'événements et à la logistique. Les vols internationaux ou autres moyens de transport à destination et en provenance de Malte ne sont pas pris en compte dans le calcul des dépenses par participant.

03. Candidature

- 3.1. Le demandeur est tenu d'informer MTA de la confirmation de l'événement à Malte ou Gozo bien avant la date de l'événement.
- 3.2. Les candidatures doivent être soumises via le [FORMULAIRE EN LIGNE](#) au minimum 30 jours ouvrés avant la date de l'événement. La date butoir pour les demandes est le 1^{er} juin 2022.
 - 3.2.1 Toute candidature reçue moins de 30 jours avant la date de l'événement ne sera pas prise en compte.
 - 3.2.2 Les candidatures pour des événements ayant déjà eu lieu ne seront pas acceptées
- 3.3. Les conditions d'éligibilité du demandeur stipulent que :
 - 3.3.1 Le domaine de spécialisation du candidat doit être le MICE.
 - 3.3.2 Le demandeur doit être en possession d'un numéro de TVA ou d'un numéro d'enregistrement d'entreprise valide. Ces informations seront validées par MTA via le système d'échange d'informations sur la TVA et d'autres portails en ligne pour garantir que l'activité commerciale de l'entreprise est légitime.
- 3.4. Les conditions d'éligibilité des candidatures sont les suivantes :
 - 3.4.1 La demande a été reçue au moins 30 jours avant la tenue de l'événement.
 - 3.4.2 L'événement s'étale sur un séjour de 2 nuits minimum.
 - 3.4.3 Le groupe est composé d'au moins 10 personnes.
 - 3.3.4 Le programme se concentre sur des activités relatives au MICE.
 - 3.4.4 La feuille de coût montre clairement le coût moyen du programme par participant.
 - 3.4.5 Les accords pertinents ont été fournis comme preuve d'engagement et d'affaires. Les accords sont signés par les deux parties (DMC et demandeur ou hôtel et demandeur le cas échéant).

3.4.6 L'événement ne doit bénéficier d'aucun autre financement de la part du gouvernement maltais par l'intermédiaire des ministères, des autorités, des agences gouvernementales ou des départements et/ou du financement de l'Union Européenne via la Commission Européennes, les agences nationales ou d'autre programme de financement.

3.5 Le soutien dans le cadre de ce programme est soumis à approbation et est accordé à la seule discrétion de MTA

04. Etape Intermédiaire

4.1. Le candidat est de présenter une preuve d'engagement de l'organisation de l'événement MICE sur les îles maltaises en présentant les documents suivants :

4.1.1 Une copie du contrat conclus avec le DMC (le cas échéant)

4.1.2 Une copie du contrat conclus avec l'hôtel (si réservé en direct)

4.1.3 Une copie de la feuille de couts détaillée pour calculer le coût par personne et l'allocation attribuée

4.1.4 Une copie de la licence d'entreprise valide ou d'un certificat d'enregistrement d'entreprise comme preuve d'exploitation.

4.1.5 Le formulaire de coordonnées bancaires du fournisseur (appelé formulaire MBS-BDF fourni par MTA).

4.2. Si le demandeur collabore avec un partenaire éligible, le demandeur devra présenter une déclaration signée par ce partenaire spécifiant qui sera le bénéficiaire final. La lettre doit également faire référence au formulaire MBS-BDF qui doit confirmer les coordonnées bancaires respectives requises pour le paiement.

4.3. Une fois la demande approuvée, un email de validation sera envoyé au demandeur.

4.4. Un accord sera alors émis par MTA établissant l'aide financière et les obligations entre MTA et le bénéficiaire.

05. Demande

5.1. Le montant maximal de la demande ne pourra pas dépasser le budget précédemment engagé par Malta Tourism Authority au moment de la candidature.

5.2. Les pièces justificatives requises pour la demande comprennent :

5.2.1 Une facture sur papier en-tête officiel de l'organisation de l'entreprise. Le montant de la facture doit être exprimé en HT. L'objet sur la facture doit mentionner : MICE POST COVID Recovery Scheme.

5.2.2 Une copie complète du programme de l'événement.

5.2.3 Une copie de la feuille des coûts détaillées du programme final.

5.2.4 Copies/scans des reçus ou des factures des services réservés comme preuve de paiement.

5.2.5 Une copie de la rooming list finale comme preuve du nombre total de participants. Les nationalités des participants doivent y être précisées dans la mesure du possible.

5.3 Seules les demandes complètes incluant l'ensemble des documents justificatifs seront prises en compte par Malta Tourism Authority.

5.4 Le programme ci-dessus est indépendant de toute autre aide fournie par Malta Tourism Authority.

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif uniquement. Les directives peuvent être révisées ou mises à jour à la discrétion de MTA.



Malta
Tourism Authority



GOVERNMENT OF MALTA
MINISTRY FOR TOURISM
AND CONSUMER PROTECTION

Pour plus d'informations, veuillez contacter Malta Tourism Authority à :

Email: micescheme@visitmalta.com | Téléphone: (+356) 2291 5555